

La stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA

Plan

INTRODUCTION

I. CONTEXTE GENERAL

II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

1. Vision
2. Mission

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ESCOMPTES

1. Objectifs
2. Chaîne des résultats
 - 2.1 Résultats de développement
 - 2.2 Résultats opérationnel

IV. TYPOLOGIE DES ACTEURS

V. CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS

VI. STRATEGIES D'INTERVENTION

1. Stratégies relatives à l'environnement interne
2. Stratégies relatives à l'environnement externe
3. Priorisation des stratégies
4. Axes stratégiques, programmes et projets de communication

VII. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

1. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du plan stratégique de relance
2. Mécanisme de financement du plan stratégique de relance
3. Suivi-évaluation

VIII. PLAN D' ACTIONS

1. Priorisation des actions
2. Chiffrage du plan stratégique de relance
3. Plan d'actions pluriannuelles

IX. FINANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE DE COMMUNICATION

X. RISQUES

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'Office National des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA) est un Etablissement Public de l'Etat à caractère Industriel et Commercial (EPIC) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est créé par l'Ordonnance n° 78-39 du 29 décembre 1978. Depuis trente-cinq ans, l'ONAHA est la seule structure de l'Etat chargée de l'exécution de la politique nationale dans le domaine de la grande irrigation avec maîtrise totale de l'eau. L'ONAHA étant un EPIC, a une double mission :

- une mission de service public par l'encadrement des paysans dans la mise en valeur des terres aménagées par l'Etat et les collectivités;
- une mission à caractère industriel et commercial à travers l'aspect réalisation d'aménagements hydro agricoles et ouvrages de mobilisation des eaux.

De ces deux missions essentielles, découlent plusieurs objectifs:

- assurer la réalisation des Aménagements Hydro-Agricoles et/ou de Développement Rural notamment pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- apporter l'appui et les prestations de Services aux Coopératives qui sont chargées d'assurer le fonctionnement, la gestion et l'entretien des Aménagements. A cet effet, l'ONAHA assure l'encadrement technique et agronomique des producteurs.
- dresser et de tenir à jour l'inventaire des aménagements hydro agricoles ;
- assurer les opérations de vulgarisation, de recherche et développement agricoles et agronomiques, en liaison avec l'I.N.R.A.N. menant à une optimisation de la production agricole sur les Aménagements Hydro Agricoles.

De 1978 à 1987, l'office a connu un essor avant de sombrer dans des difficultés de tous genres qui ont porté un coup dur à son fonctionnement.

Aujourd'hui, avec l'engagement des autorités au plus haut sommet de faire de l'irrigation l'axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs de l'initiative 3N "les Nigériens nourrissent les Nigériens", l'ONAHA en tant qu'outil privilégié de l'Etat dans le domaine, se doit d'être réhabilité et relancé.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pays sahélien enclavé, situé en Afrique de l'Ouest, la République du Niger s'étend sur 1 267 000 Km², et se caractérise par un climat de type tropical sec marqué par des sécheresses répétées et une désertification croissante. Il est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigeria et le Bénin, et à l'Ouest par le Burkina Faso et le Mali.

Selon les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), effectué par l'Institut National de la Statistique (INS), la population du Niger s'élève à la date du 17/12/12 à 17 129 076 habitants dont 8 461 444 hommes (49,4%) et 8 667 632 femmes (50,6%).

De l'analyse de ces résultats, il ressort que le taux de croissance démographique passe à 3,9% en 2012 pour la période entre 2001 et 2012 contre 3,3% en 2001 pour la période entre 1988 et 2001.

C'est un des pays les plus pauvres selon le classement du PNUD pour l'indice de développement humain. Le pays connaît un des plus forts taux de croissance démographiques au monde (3,3%).

Les droits à une alimentation saine et suffisante et à l'eau potable font partie des droits fondamentaux de la personne humaine consacrés par la Constitution du Niger. Le droit à l'alimentation comporte trois obligations qui lient l'Etat :1) une obligation de respecter l'accès à l'alimentation déjà acquis, 2) une obligation de protéger le droit à l'alimentation d'autrui en réglementant les activités des entités non étatiques – entreprises privées, individus et 3) une obligation de donner effet en agissant pour garantir un meilleur accès à l'alimentation. Insérer partie OMD

Objectifs du millénaire pour le Développement

OMD1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

Avec une superficie de 1 267 000 Km², le Niger est un pays les plus vastes d'Afrique. Seulement 1% du territoire (extrême sud-ouest) reçoit plus 600 mm de pluie par an, tandis que 89% du territoire, localisé dans la partie nord, reçoit moins de 350 mm de pluie par an.

Le relief nigérien est peu contrasté. Les sols sont sablonneux ou argilo-sablonneux, pauvres en éléments nutritifs et en matière organique. Les sols cultivables sont à 80% dunaires et 15 à 20% sont des sols hydromorphes moyennement argileux. Le réseau hydrographique qui est issu des deux importants bassins, à savoir le bassin du fleuve Niger et celui du Lac Tchad, draine annuellement 24 à 30 milliards de m³ d'eau dont seulement 1% est exploité.

La plus grande partie des écoulements provient du fleuve Niger (90%) et de ses affluents de la rive droite (Gorouol, Dargol, Sirba, Goroubi, Diamangou, Tapoa et la Mékrou) ; les affluents de la rive gauche étant à écoulement intermittent (Dallol Bosso, Dallol Fogha et Dallol Maouri). Pour le bassin du Lac Tchad, les ressources en eaux sont le Lac Tchad et la Komadougou Yobé. Au sein de ces deux bassins, il existe d'importantes mares et retenues (1 084 mares sont dénombrées dont 22,7% ont un régime permanent). Les écoulements souterrains renouvelables représentent un volume annuel de quelques 2,5 milliards de m³ dont moins de 20% exploité actuellement. A ce potentiel, il convient d'ajouter l'énorme réserve d'environ 2 000 milliards de m³ d'eau souterraine non renouvelable, dont une partie infime est exploitée par les sociétés minières et l'agriculture oasienne.

L'agriculture est fortement conditionnée par la pluviométrie, ce qui expose le pays à l'insécurité alimentaire en période de faibles précipitations. La décennie 2000-2010 a ainsi été marquée par deux grandes crises alimentaires consécutives à des déficits céréaliers énormes enregistrés en 2005 (700 000 tonnes, soit plus de 20% de la production) et 2009. Cette vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle récurrente touche particulièrement les femmes et les enfants. Outre l'influence de la pluviométrie, l'insécurité alimentaire s'explique également par les faibles capacités de maîtrise de l'eau, les rendements réduits, le manque de diversification de la production et la faiblesse des structures de stockage. Malgré les efforts fournis (banques cérésières, travaux à haute intensité de main d'œuvre, petite irrigation, arboriculture fruitière), en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de la

Stratégie de Développement Rural (SDR), le pays n'a pas su créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable des populations.

Le potentiel irrigable du pays est estimé à 270.000 ha dont 140.000 ha situés dans la vallée du fleuve Niger. La superficie actuellement irriguée est de l'ordre de 78.000 ha exploités par 58000 coopérateurs. Il faut aussi noter l'existence de 21000 exploitants des rizières qui produisent 132000t/an de riz paddy. Ces exploitants paient 4000f de redevance par hectare et par campagne (6mois) au lieu de 3000f du fait d'une faible subvention allouée à l'ONAHA par l'Etat.

Même avec l'augmentation de cette redevance, l'office n'arrive pas à répondre aux attentes des exploitants. Aussi, depuis sa création, l'office n'a reçu d'appui en matériels techniques qu'en 1984. La vétusté du matériel ne favorise pas la mission de l'office.

En plus de son rôle dans la croissance économique, le secteur primaire dominé par le sous-secteur agricole, demeure également la source presque exclusive des aliments et nutriments consommés par les nigériens. Malheureusement, la forte sensibilité des activités agropastorales aux risques climatiques, écologiques, économiques et même sociaux fait que le pays n'arrive pas toujours à assurer une alimentation saine et suffisante à l'ensemble de la population, en tout temps et en tout lieu. Le Niger enregistre régulièrement des déficits céréaliers qui ne sont couverts que par les importations à partir du marché régional ou international et des déficits fourragers qui ne sont compensés que par la transhumance transfrontalière.

En dehors des périodes de grand déficit céréalier et/ou fourrager consécutif à une sécheresse ou à une invasion acridienne, les productions vivrières et animales locales ont couvert les besoins alimentaires et nutritionnelles des populations, malgré un croît démographique de 3,3% par an. Cette performance relative du secteur agropastoral résulte essentiellement de l'extension des surfaces cultivées et des espaces pâturés. Aujourd'hui, force est de constater la mise en valeur des zones marginales de production agricole (zones sahélo-saharienne à pluviométrie aléatoire), une exploitation de plus en plus forte des zones à fort potentiel (zones humides), la dégradation des espaces pastoraux suite au surpâturage et à l'envahissement d'espèces non appréciées, l'intégration des territoires des pays voisins

dans l'espace pastoral du bétail nigérien avec le développement de la transhumance transfrontalière, l'amenuisement de l'espace forestier nigérien avec l'accroissement des prélèvements en bois-énergie, la surexploitation des ressources halieutiques ...

Le potentiel irrigable du pays est estimé à 270.000 ha dont 140.000 ha situés dans la vallée du fleuve Niger. La superficie actuellement irriguée est de l'ordre de 78.000 ha exploités par 58000 coopératives. Il faut aussi noter l'existence de 21000 exploitants des rizières qui produisent 132000t/an de riz paddy. Ces exploitants paient 4000f de redevance par hectare et par campagne (6mois) au lieu de 3000f du fait d'une faible subvention allouée à l'ONAHA par l'Etat.

Même avec l'augmentation de cette redevance, l'office n'arrive pas à répondre aux attentes des exploitants. Aussi, depuis sa création, l'office n'a reçu d'appui en matériels techniques qu'en 1984. La vétusté du matériel ne favorise pas la mission de l'office.

Par ailleurs, les autorités nigériennes ont adopté un plan de développement économique et social (PDES) ayant pour objectif d'assurer un développement économique et social inclusif, équilibré, équitable et durable. C'est dans ce plan que s'inscrit l'initiative 3N ayant pour objectif de promouvoir le développement du secteur agricole.

Afin de trouver des solutions durables à la problématique de l'insécurité alimentaire, les autorités de la 7^{ème} République ont décidé de mettre en oeuvre l'initiative 3N : « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Le cadre stratégique de cette initiative s'attaque aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il propose des réponses appropriées aux situations d'urgence et de précarité économique auxquelles une frange importante de la population est confrontée. L'initiative conduit par ailleurs à faire du secteur agricole le principal vecteur de la transformation sociale et des équilibres économiques.

L'initiative vise, d'une part, à assurer une alimentation suffisante et de qualité pour tous les Nigériens en se fondant essentiellement sur le développement des productions locales, et, d'autre part, à accroître la capacité de résilience des ménages dans les situations de crises alimentaires et de catastrophes naturelles.

Pour ce faire, l'irrigation constitue un axe prioritaire de renforcement de la sécurité alimentaire. C'est dans ce contexte que la réhabilitation de l'ONAHA s'impose.

I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Vision

La relance de l'ONAHA cadre avec le PDES qui s'appuie sur une vision prospective du développement national fondée sur « l'édification d'un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national, une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, une Nation riche par sa culture et ses valeurs partagées, une société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, prospère, équitable, solidaire, unie et en paix, engagée à favoriser l'intégration africaine ».

Mission

L'ONAHA a pour mission de promouvoir l'amélioration du secteur agricole en :

Assurant la réalisation des aménagements hydro agricoles pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales ;

Assurant le fonctionnement, la gestion et l'entretien des aménagements ainsi que l'encadrement et la formation des paysans ;

Conduisant des opérations de vulgarisation, de recherche agronomique et de développement agricole en liaison avec l'INRAN ;

Dressant et en tenant à jour l'inventaire des aménagements hydro agricoles ;

Contribuant à la réussite active des programmes de l'initiative 3N.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ESCOMPTEES

Objectifs

La stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA poursuit deux objectifs majeurs: un objectif général et un objectif spécifique.

- L'objectif général est de contribuer à la sécurité alimentaire.

- Objectif spécifique : est de renforcer les capacités et compétences de l'ONAHA dans son rôle d'appui/conseil aux coopératives dans le domaine de l'irrigation.

Chaine des résultats

La stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA vise deux types de résultats : les résultats de développement et les résultats opérationnels.

Résultats de développement

A long et moyen termes il est attendu l'impact et les effets suivants :

L'impact : c'est l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Les effets :

- Des grandes filières agricoles sont développées ;
- La gestion de l'eau est maîtrisée ;
- La superficie des terres aménagées est élargie ;
- L'encadrement des exploitants est assuré ;
- La maîtrise des technologies et techniques agricoles est effective ;
- Le monde rural est organisé.

Résultats opérationnels

A court terme, il est attendu les produits suivants :

- La qualité des intrants est améliorée ;
- Les terres aménagées sont attribuées à plusieurs exploitants ;
- Les techniques agricoles sont modernisées ;
- Les coopératives sont mieux organisées ;
- Des débouchés sont créés et entretenus ;
- Des études sont réalisées sur la maîtrise des eaux souterraines ;
- Des stations de pompage sont réhabilitées, créées et modernisées ;
- Les partenariats avec le projet Kandadji, l'ABN, le CBLT sont redynamisés ;
- Les propriétaires fonciers coutumiers sont formés sur les expropriations des terres et les procédures d'indemnisation ;
- Les exploitants sont formés sur l'utilisation des intrants et sur les cycles de culture ;

- Les exploitants sont formés sur l'utilisation des machines agricoles ;
- Des bourses d'étude sur l'innovation et les techniques agricoles sont octroyées par l'ONAHA dans les centres de formation comme l'IPDR, la faculté d'Agronomie etc...
- Les coopératives sont organisées autour des aménagements ;
- Les coopératives sont opérationnelles ;
- Des lignes de crédits sont mises à la disposition des exploitants ;
- Des séances d'alphabétisation sont organisées pour les exploitants ;
- Les coopératives sont formées sur les techniques de conservation, de transformation et de commercialisation.

Tableau n°1 : chaine des résultats

Produits	Effets	Impact
La qualité des intrants est améliorée	Des grandes filières agricoles sont développées ;	l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.
Les terres aménagées sont attribuées à plusieurs exploitants ;		
Les techniques agricoles sont modernisées ;		
Les coopératives sont mieux organisées ;	La gestion de l'eau est maîtrisée ;	
Des débouchés sont créés et entretenus ;		
Des études sont réalisées sur la maîtrise des eaux souterraines ;		
Des stations de pompage		

sont réhabilitées, créées et modernisées ;		
Les partenariats avec le projet Kandadji, l'ABN, le CBLT sont redynamisés ;	La superficie des terres aménagées est élargie ;	
Les propriétaires fonciers coutumiers sont formés sur les expropriations des terres et les procédures d'indemnisation ;		
Les exploitants sont formés sur l'utilisation des intrants et sur les cycles de culture ; Les exploitants sont formés sur l'utilisation des machines agricoles ;		
Des bourses d'étude sur l'innovation et les techniques agricoles sont octroyées par l'ONAHA dans les centres de formation comme l'IPDR, la faculté d'Agronomie etc...		
Les coopératives sont organisées autour des	L'encadrement des exploitants est assuré ;	

aménagements ;	La maîtrise des technologies et techniques agricoles est effective ;	
Les coopératives sont opérationnelles ;		
Des lignes de crédits sont mises à la disposition des exploitants ;		
Des séances d'alphabétisation sont organisées pour les exploitants ;	Le monde rural est organisé	
Les coopératives sont formées sur les techniques de conservation, de transformation et de commercialisation.		

III. TYPOLOGIE DES ACTEURS :

- **L'Etat :**

Il assure la tutelle et joue un rôle d'orientation. Il inclut plusieurs acteurs comme : le Ministère de l'Agriculture, la CAIMA (Central d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles), l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), l'IPDR (institut Pratique de Développement Rural), la faculté d'Agronomie etc...

- **Les collectivités territoriales :**

Elles jouent les rôles de facilitateur dans la gestion du foncier, d'appui/conseil et d'investisseur.

- **L'ONAHA :**

L'office a pour rôle la mise en œuvre de la stratégie.

- **Les partenaires techniques et financiers (PTF) :**

Ils assurent l'appui/conseil, le financement, la technique et la commercialisation.

- **Les coopératives :**

Elles ont pour rôle l'organisation la mobilisation et la gestion des mouvements associatifs paysans.

- **Les exploitants :**

Ils participent à la mise en œuvre et s'approprient la stratégie.

- **Les Cadres techniques :**

Les cadres techniques assurent le rôle d'appui/conseil et d'encadrement dans la mise en œuvre de la stratégie.

- **Les fournisseurs d'intrants**

Ils assurent la disponibilité des intrants.

IV. CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS

Le cadre logique axé sur les résultats comporte différents niveaux d'analyse qui décrivent la logique verticale du plan stratégique de réhabilitation et de relance de l'ONAHA: les éléments stratégiques ; la chaîne des résultats ; les indicateurs de performance et les sources de vérification ainsi que les incertitudes qui peuvent faire obstacle à leur réalisation.

Le cadre logique orienté vers les résultats fait la synthèse de l'analyse de la situation. Son élaboration comprend les étapes suivantes :

- établissement des objectifs ;
- définition de la chaîne des résultats escomptés ;
- choix des indicateurs de rendement pour mesurer le progrès vers les résultats escomptés

- identification des sources de vérification ;
- identification des hypothèses et risques sous-jacents ;

Tableau n°2 : Cadre logique axé sur les résultats

Objectif général : contribuer à la sécurité alimentaire.			
Objectif spécifique : renforcer les capacités et compétences de l'ONAHA dans son rôle d'appui/conseil aux coopératives dans le domaine de l'irrigation.			
HIERARCHIE DES RESULTATS	INDICATEURS DES RESULTATS	SOURCES /MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
Impact (résultats à long terme)			
L'atteinte de l'autosuffisance alimentaire	La production agricole s'est accrue ; La qualité nutritionnelle des populations s'est améliorée.	Rapports d'activités des coordinations des programmes et projets de la FAO et du PAM ; Rapports d'activités des ministères techniques (Agriculture, Environnement, Commerce) Rapport Comité de pilotage de l'Initiative 3N	Stabilité politique et institutionnelle Volonté politique Soutien des PTF du Niger Cohésion et adhésion sociales.
Effets (résultats à moyen terme)			
des grandes filières agricoles	Nombre de filières est	Rapports d'activités	Importation des

sont développées ;	développé ; Contribution au PIB des activités de productions agricoles s'est accrue.	des ministères techniques ; Rapports d'activités de l'ONAHA.	produits agricoles Qualité et quantité des intrants Modernisation des techniques agricoles
la gestion de l'eau est maîtrisée ;	Utilisation des eaux de surface et des eaux souterraines s'est accrue La superficie des terres irriguées s'est augmentée	Rapports d'activités du Ministère de l'Hydraulique Rapports des antennes de l'ONAHA	Disponibilité de l'énergie Capacité technique de maîtrise des outils d'irrigation
La superficie des terres aménagées est élargie	Nombre d'aménagements hydro agricoles fonctionnels	Rapport d'activités de l'ONAHA	Adhésion des propriétaires fonciers Protection et entretien des espaces aménagés
L'encadrement des exploitants est assuré ;	Nombre de centres de formation/nombre de sessions de formation réalisées Nombre d'exploitants formés	Rapports d'activités de l'ONAHA Rapports d'activités des coopératives Application des techniques culturales	Existence de dispositifs de formation au niveau de chaque aménagement La non-participation des exploitants
La maîtrise des technologies et techniques agricoles est effective ;	Nombre d'exploitants utilisant les techniques culturales modernes	Rapports d'activités de l'ONAHA	Outils inadaptés Disponibilité des pièces de rechange

	Nombre d'exploitants s'étant approprié les techniques agricoles modernes		
Le monde rural est organisé	Nombre de coopératives opérationnelles Mise en place d'une politique d'épargne pour les exploitants	Rapports d'activités des coopératives Rapports des institutions bancaires et de micro finance	Renforcement des capacités
Produits (résultats à court terme)			
La qualité des intrants est améliorée	Taux de rendements/ha	Rapports de productions	Partenariat avec la CAIMA, INRAN protection des végétaux
Les terres aménagées sont attribuées à plusieurs exploitants ;	Nombre élevé d'exploitants	Rapports d'activités de l'ONAHA Rapports des coopératives	Discrimination au niveau du choix des exploitants Application de la politique genre
Les techniques agricoles sont modernisées	Utilisation des tracteurs, techniques et autres machines agricoles modernes	Rapports techniques d'exploitation	Facilitation de l'accès aux ressources matérielles modernes
Les coopératives sont mieux organisées ;	Le fonctionnement régulier des instances	Rapports d'activités des coopératives	Gestion opaque Désignation ou

	La mise en place démocratique des structures La mobilisation, l'adhésion et la participation des exploitants Publication des bilans d'étapes de gestion	Les Procès-Verbaux des élections des membres Liste des adhérents Taux de participation aux activités (liste de présences)	cooptation des responsables des coopératives Désaffection des membres Respect du quorum
Des débouchés sont créés et entretenus	Identification de sources d'écoulements de productions Création des partenariats commerciaux Incitation à la transformation Création des industries agro-alimentaires	Rapports de la chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat Rapports du SIMA	Saturation des marchés Facilité d'achats et de transports Subvention à la conservation et transformation des produits
Des études sont réalisées sur la maîtrise des eaux souterraines	Utilisation des eaux souterraines dans l'irrigation	Rapports d'études sur les eaux souterraines	Expertise avérée des cabinets d'études
Des stations de pompage sont réhabilitées, créées et modernisées	Réhabilitation des stations Création des stations de	Rapports des ministères techniques Rapports de l'ONAHA	Disponibilité des moyens

	pompage Modernisation des installations de pompage	sur la création des nouveaux aménagements Existence des systèmes de pompage adaptés	Pluviométrie abondante Possibilité de retenues d'eau Disponibilité des ressources matérielles, financières et humaines
Des études sont réalisées sur l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne (énergies renouvelables)	Utilisation du solaire dans les AHA l'utilisation de l'énergie éolienne	Rapports d'études Installations des AHA	Coût des opportunités Maîtrise des outils et de la technologie
Les partenariats avec le projet Kandadji, l'ABN, le CBLT, la faculté des sciences et des technologies, la faculté d'Agronomie, l'IPDR de Kollo, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	Participation active de ces partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie Réalisation et mise à disposition des espaces aménagés Recherche et innovation technologiques pour les AHA Recherche appliquée dans les AHA	Rapport de mise en œuvre de l'I3N Conventions de rétrocessions Publications de recherche Rapports de fin d'année et l'évaluation formative	La disponibilité des ressources Réalisation et exploitation à temps des AHA Appui permanent à la recherche L'orientation pédagogique des centres de formation

et le service national de participation sont redynamisés	Réalisation d'une année rurale sur les AHA par tout bachelier	des apprenants Rapports d'orientations post baccalauréat	Application de l'évaluation formative Adhésion populaire
Les propriétaires fonciers coutumiers sont formés sur les expropriations des terres et les procédures d'indemnisation	Sessions de formations et de sensibilisation à l'intention des propriétaires terriens Recensement effectif des propriétaires Signatures des conventions de dédommagements	Rapport des formations Liste effective des propriétaires Conventions de dédommagements signées	Désaffectation des propriétaires Mauvais recensement des propriétaires Acceptation des clauses
Les exploitants sont formés sur l'utilisation des intrants et sur les cycles de culture	rendements par ha et par campagne	Rapports de productions	Disponibilité des intrants Accès aux intrants
Les exploitants sont formés sur l'utilisation des machines agricoles	Nombre d'exploitants utilisant le machinisme agricole	Rapport des AHA Rapport de la DMA	Appui technique aux exploitants
Des bourses d'étude sur l'innovation et les techniques agricoles sont octroyées par l'ONAHA dans les centres de formation comme l'IPDR, la faculté d'Agronomie, la faculté des sciences et technologies	Nombre d'étudiants boursiers de l'ONAHA Les inventions et innovations technologiques dans le secteur agricole	Liste des étudiants boursiers Rapport de la DMA	Disponibilité et permanence du fonds de la recherche

etc...	Nombre de mémoires et de rapports de stage	Mémoires et rapports de stage	
Les coopératives sont organisées autour des aménagements	Nombre de coopératives	Rapports des coopératives Rapports des AHA	Dysfonctionnement des coopératives
Les coopératives sont opérationnelles	Rapports d'instances Liste d'adhésion des nouveaux membres	Bilan annuel	Opacité dans la gestion La concurrence déloyale Manque de débouchés pour les produits
Des lignes de crédits sont mises à la disposition des exploitants	Nombre d'exploitants ayant bénéficié de crédits	Rapports des coopératives Etats de recouvrement de crédits Rapports bancaires	Renforcement du partenariat avec les banques et institutions financières Facilité de recouvrement Taux d'intérêt avantageux
Des séances d'alphabétisation sont organisées pour les exploitants	Nombre d'apprenants inscrits pour l'alphabétisation Nombre de centres d'alphabétisation	Liste d'inscrits Rapports d'évaluation des centres	Refus des apprenants Qualité de l'activité d'alphabétisation

	Programmes de formation appropriés et adaptés	Supports pédagogiques	Manque de supports pédagogiques
Les coopératives sont formées sur les techniques de conservation, de transformation et de commercialisation.	Nombre d'unités de transformation Nombre de produits conservés Nombre de débouchés	Rapports des coopératives Rapports des AHA La balance commerciale	Facilité d'acquisition des outils de transformation Subvention de l'Etat Qualité et compétitivité des produits

V. STRATEGIES D'INTERVENTION

1. Stratégies relatives à l'environnement interne de l'ONAHA

L'analyse de l'environnement interne de la réhabilitation de l'ONAHA est basée sur la méthode Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM) qui permet d'examiner les forces et faiblesses de la réhabilitation et de la relance pour mieux identifier et caractériser les stratégies qui devront servir de points d'ancrage et de soutien à la mise en œuvre de cette réhabilitation.

Tableau n°3 : Analyse de l'environnement interne

Forces	Faiblesses	Stratégies
--------	------------	------------

Existence de l'office	Dysfonctionnement de l'office	Renforcement des capacités de l'ONAHA
Adoption du PDES	Manque de volonté politique	Plaidoyer auprès des pouvoirs publics
Mise en œuvre de l'Initiative 3N		
Existence d'agents expérimentés (35ans d'expérience)	Insuffisance de ressources humaines en quantité	
Capacité de mobilisation des ressources financières internes et externes	Faible subvention de l'Etat	
Existence de 46 matériels en service tous types confondus	Vétusté du matériel	
Disponibilité des intrants	Mauvaise qualité des intrants	Renforcement des partenariats avec les fournisseurs d'intrants
	Faible assistance à la commercialisation	Mise en place de politique d'exportation
Existence des cours d'eaux	Incapacité de mobilisation de ces	Etude sur l'utilisation

permanents, semi-permanents et des eaux souterraines	eaux Vétusté des stations de pompage	optimale des eaux de surface et souterraine
Expériences dans la réalisation, la réhabilitation et la mise en valeur des AHA Disponibilité d'espaces irrigables	Insuffisance des terres à aménager Insuffisance des moyens financiers et matériels	Développement des partenariats et formation des propriétaires fonciers sur l'expropriation et procédure d'indemnisation
Existence d'un centre de formation des exploitants au siège	Manque d'appui technique	Amélioration des programmes de formation existants
Existence des techniques culturales modernes et expérimentales	Manque de machines agricoles modernes Non maitrise de la technologie	Développer la Recherche dans le domaine de l'innovation et de la technologie Sensibiliser les exploitants sur l'utilité des machines modernes

Existence des coopératives	Incapacité à mieux organiser les coopératives	Renforcement des capacités des coopératives par l'ONAHA
	Insuffisance d'appui/conseil technique	

1. Stratégies relatives à l'environnement externe

2. L'analyse de l'environnement externe **de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA**, également basée sur la méthode FFOM, permet de situer les opportunités et les menaces qui peuvent aider à une meilleure connaissance des stratégies susceptibles de renforcer les capacités de gestion, de programmation et de financement du plan stratégique de réhabilitation ou de limiter ses effets et son impact.

Tableau n°4 : Analyse de l'environnement externe

Opportunités	Menaces	stratégies
Existence des partenaires techniques et financiers	Suspension de l'appui des partenaires techniques et financiers e cas de bouleversement socio-politique	Promouvoir la bonne gouvernance
Existence des programmes de développement (PDES, I3N, Kandadji)	Faible mobilisation des ressources financières et matérielles	Mobilisation des ressources financières et matérielles
	Manque et/ou insuffisances de personnels qualifiés	Dotation des programmes de personnels qualifiés

--	--	--

3 Priorisation des stratégies

La priorisation des stratégies permet de faciliter l'affectation des ressources, selon des critères suivants :

- conformité à la vision et à la mission de l'ONAHA ;
- faisabilité technique ;
- faisabilité financière.
- Assurer la visibilité des actions de relance de l'ONAHA

L'évaluation de ces critères est établie sur la base d'une notation dont les caractéristiques sont ainsi définies :

- très élevé : 5 points ;
- élevé : 4 points ;
- moyennement élevé : 3 points ;
- faiblement élevé : 2 points ;
- très faiblement élevé : 1 point

Tableau N° 5 : Priorisation des stratégies

	Critères de sélection Stratégies envisagées	Conformité à la vision et à la mission de l'ONAHA	Faisabilité technique	Assurer la visibilité des actions de l'ONAHA	Faisabilité financière	Total des notes	Classement
1	Renforcement des capacités de l'ONAHA	5	5	5	4	19	Priorité 2
2	Renforcement des partenariats avec les fournisseurs d'intrants	5	5	5	3	18	Priorité 3
3	Mise en place de politique d'exportation	5	5	5	3	18	Priorité 3
4	Etude sur l'utilisation optimale des eaux de surface et souterraines	5	3	5	5	18	Priorité 3
5	Développement des partenariats et formation des propriétaires fonciers sur l'expropriation et procédure d'indemnisation	5	3	5	4	17	Priorité 4

	Amélioration des programmes de formation existants	5	4	5	3	17	Priorité 4
6	Développer la Recherche dans le domaine de l'innovation et de la technologie	5	3	5	4	17	Priorité 4
7	Renforcement des capacités des coopératives par l'ONAHA	5	3	5	4	17	Priorité 4
8	Sensibiliser les exploitants sur l'utilité des machines modernes	5	3	5	4	17	Priorité 4
9	Promouvoir la bonne gouvernance	5	5	5	5	20	Priorité 1
10	Mobilisation des ressources financières et matérielles	5	5	5	4	19	Priorité 2
11	Dotation des programmes de	5	4	5	5	19	Priorité 2

	personnels qualifiés						
--	-------------------------	--	--	--	--	--	--

Priorité N°1

Promouvoir la bonne gouvernance

Priorité N°2

Mobilisation des ressources financières et matérielles

Dotation des programmes de personnels qualifiés

Renforcement des capacités de l'ONAHA

Priorité N°3

Renforcement des partenariats avec les fournisseurs d'intrants

Mise en place de politique d'exportation

Priorité N°4

Renforcement des capacités des coopératives par l'ONAHA

Sensibiliser les exploitants sur l'utilité des machines modernes

Développer la Recherche dans le domaine de l'innovation et de la technologie

Etude sur l'utilisation optimale des eaux de surface et souterraines

Axes stratégiques, programmes et projets de communication

L'identification des stratégies et leur regroupement en deux axes d'intervention concourent à la mise en œuvre de deux programmes et à l'exécution de quatre projets de communication qui devraient bénéficier d'appuis financiers consistants pour soutenir la visibilité des actions de l'ONAHA

Tableau6 : Axes stratégiques, programmes et projets de communication

AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	PROJETS
Axe 1 : Amélioration de la qualité de couverture des actions de terrain de l'ONAHA	1. Développement de la production audio-scripto-visuelle sur l'ONAHA et ses actions de terrain	1. Appui à la formation professionnalisante des journalistes des organes de presse publics et privés et des animateurs des radios communautaires
		2. Appui à la réalisation de la couverture médiatique
		3. Appui à la production et à la diffusion d'informations de qualité sur l'ONAHA et ses actions de terrain
Axe 2 : : Meilleure perception des activités de l'ONAHA et des actions de terrain qu'elle développe pour favoriser un changement qualitatif des comportements des populations	2. Développement d'un partenariat stratégique en communication pour le développement	4. Appui au renforcement du cadre de partenariat public-privé (Etat, producteurs ruraux, Exécutif des communes, médias, organisations de la société civile, partenaires bilatéraux et donateurs multilatéraux, etc.)

VI. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

La mise en œuvre de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA repose sur les programmes opérationnels et sur le dispositif institutionnel dont les caractéristiques principales seront la coresponsabilité, la concertation et le dialogue permanent. Elle implique une diversité d'acteurs dont les fonctions sont complémentaires et utiles à l'atteinte des résultats. Les principales parties prenantes sont : l'administration publique nationale (ministère de l'agriculture, ministère de l'hydraulique, ministère du plan, ministère des finances), les collectivités territoriales (conseils régionaux et communaux), les organisations des producteurs (les organisations paysannes, les coopératives), les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile.

1- Dispositif institutionnel de mise en œuvre

La mise en œuvre de la stratégie de réhabilitation et relance de l'ONAHA se fera en respectant les principes de participation de tous les groupes d'acteurs tout au long du cycle de planification, d'exécution et de suivi-évaluation. Elle implique la mise en place d'un dispositif institutionnel dont :

- A- Le comité de pilotage : c'est l'organe d'orientation et de décision qui relève du ministère de tutelle, en l'occurrence le ministère de l'agriculture. Il est dirigé par le ministre ou son représentant. Ce comité regroupe en son sein des représentants de l'Office, ceux des partenaires techniques et financiers, des représentants des organisations de producteurs et des autres ministères techniques impliqués dans la problématique de l'irrigation. Le comité de pilotage se réunit tous les six mois pour passer en revue les stratégies de mise en œuvre et effectuer le suivi-évaluation de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA ;
- B- La coordination de la stratégie : elle assure la coordination la mise en œuvre des différentes activités programmées. C'est le directeur de l'office qui en est le responsable.

- C- Les chargés des programmes : ce sont les différents directeurs centraux et régionaux de l'office qui ont pour mission de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les activités.

2 – Mécanisme de financement

Le financement des actions se fera à travers :

- Le système de financement public de l'Etat par l'accroissement significatif du budget alloué au secteur de l'agriculture et de la subvention accordé à l'ONAHA dans le cadre de l'irrigation ;
- La participation de l'office par l'allocation d'une partie de ses ressources à l'élaboration des supports de négociation au près des partenaires techniques et financiers ;
- L'organisation d'une table ronde sur le financement de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA, pour informer, sensibiliser tous les partenaires en vue d'obtenir leur accord de principe ;
-

3 – Suivi-évaluation

Des enquêtes peuvent être réalisées en vue de rassembler les données nécessaires sur les différents niveaux d'exécution des activités déployées sur le terrain par rapport à la vision, la mission, aux objectifs, à la chaîne des résultats et aux stratégies d'intervention définies dans le cadre de la présente stratégie.

Les principaux responsables du suivi-évaluation de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA sont :

- le coordonateur de la stratégie ;
- le chargé du suivi-évaluation de l'ONAHA ;
- les directeurs des études et programmation(DEP) des ministères techniques impliqués dans la problématique de l'irrigation ;
- les cadres de concertation des régions, départements et communes.

Le système de suivi-évaluation de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA se déroule en trois phases :

§- l'évaluation initiale : elle consiste à une enquête de terrain pour compléter et mettre à jour les données disponibles dans le domaine de l'irrigation.

§- l'évaluation : elle permet de prendre la juste mesure des décisions qui peuvent concourir à une meilleure exécution de la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHA. Cette évaluation peut être dirigé par un consultant externe ou en collaboration avec le chargé de suivi-évaluation de l'ONAHA ;

§- l'évaluation finale : c'est la globale. Elle est faite à la fin de la mise en œuvre de la stratégie pour apprécier les résultats des activités afin de mesurer l'ampleur et l'étendue de leurs effets.

Tableau n°7 : Planification des activités de suivi

Principales activités de suivi-évaluation	Années			Responsables	Acteurs	Cout prévis ionnel en FCFA
Réunion du comité de pilotage	2013	2014	2015	- Ministère de l'agriculture - ONAHA	-ONAHA - PTF - Ministères techniques - Société civile	PM
	1 Semestre	2 Semestres	2 Semestres			
Situation de référence	1			- Chargé suivi-évaluation ONAHA	Coordonateur de la stratégie de relance	PM
Suivi opérationnel	Activités continues			Coordonateur de la stratégie	- Coordination de la stratégie -Chargé suivi-évaluation	PM
	2 trimestres	4 trimestres	4 trimestres			

					ONAHA	
Evaluation à mi-parcours		X			- Coordination de la stratégie -Chargé suivi-évaluation ONAHA -Expert en CPD	PM
Evaluation finale			x			PM
Cout global						PM

VII. PRESENTATION DU PLAN D’ACTION

1. Cadre stratégique et institutionnel

Le développement agricole est constamment au cœur des préoccupations des responsables politiques du Niger. Les approches ont progressivement évolué depuis l’indépendance :

- de 1960 à 1973: mise en place des politiques sectorielles;
- de 1974 à 1987: priorité à l’autosuffisance alimentaire;
- de 1987 à 1991: libéralisation dans le cadre de l’ajustement structurel et iv) de 1991 à nos jours: vers un rôle accru des acteurs privés et de la prise en compte de la lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire.

Par exemple, la Stratégie opérationnelle de la sécurité alimentaire, la Loi sur les systèmes financiers décentralisés, la Stratégie de croissance agricole durable en 1999, le Programme cadre national de la lutte contre la pauvreté en 1998, le Code rural et le Code d’environnement. **Décret No. 2003-310 PRN/MRA du 14/11/2003.**

2. Difficultés

- Insuffisance en moyens matériel et financier pour assurer sa mission ;
- La lenteur dans la mobilisation des décomptes après prestation;
- Un passif lourd de plus de trois milliards de FCFA qui n’est pas sans conséquence sur le fonctionnement de l’office. Il s’agit des cotisations CNSS, Impôts et taxes, FNR et UTS, Dettes financières, personnels, fournisseurs et le Comité d’établissement.
- La résurgence des revendications de la propriété foncière sur certains aménagements hydro-agricoles ;

- Le Respect des procédures en situation des catastrophes
- L'autonomie de gestion concédée aux coopératives qui n'a fait qu'accentuer la dégradation des infrastructures sur les aménagements
- Le manque de disponibilité financière aux coopératives pour s'approvisionner en intrants.

3. Plan d'action Stratégique & Perspectives

L'ONAHA est dans un processus de relance qui passera par des réformes institutionnelles. Les reformes attendus doivent conduire à :

- une réponse adéquate urgente à tous types de demande de prestations des aménagements dans toutes les régions du pays à travers la création de nouveaux services régionaux notamment à Agadez, Maradi et Zinder;
- l'acquisition de matériels modernes performants de récolte et post récolte ;
- le renforcement des services régionaux existants par la création d'au moins trois (3) brigades d'entretien en kit d'engins de terrassement ;
- la sécurisation des terres aménagées, résolution des revendications foncières sur les AHA
- une augmentation de la production par l'amélioration des rendements ;
- Une meilleure maîtrise des technologies innovantes en matière d'irrigation,
- La reprise de la gestion de l'eau par l'ONAHA afin de garantir une distribution équitable de l'eau et sécuriser les infrastructures hydrauliques.

L'élaboration de plans d'action visait à :

- constituer un cadre opérationnel fédérateur pour la mise en cohérence des actions en cours et la programmation des actions futures.

Le plan d'action doit donc lister les activités à mener, définir les

Responsabilités pour leur mise en œuvre, les coûts et les modalités de financement ainsi que les priorités.

- Fournir un outil de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre dans son ensemble, à travers les cadres logiques des programmes établissant la contribution des différentes activités programmées aux objectifs.
- permettre d'aboutir à plus de cohérence dans la fixation des objectifs macro-économiques avec les enjeux du secteur à moyen et long terme et en ce qui concerne les actions en cours.
- Les résultats des travaux des groupes, à savoir les cadres logiques des plans d'action des programmes, ont été en 2005 à l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur agricole.

L'objectif était de recueillir leurs commentaires et leurs observations avant de confier la finalisation du travail à un bureau d'étude.

Caractéristique du plan d'action

Le Plan d'action définit des modes opératoires dans le cadre de ces axes stratégiques retenus pour atteindre les objectifs fixés. Ces modes opératoires s'organisent dans deux plans différents.

- D'une part, au plan territorial et dans le champ des collectivités décentralisées. Le Plan d'action met en œuvre des interventions s'inscrivant dans la décentralisation et dans la perspective du développement local et Communautaire.
- D'autre part, au plan des activités, qu'elles soient liées aux ressources agro-sylvo-pastorales ou non agricoles,

le Plan d'action adopte une série de mesures d'appui et de promotion en vue de faire des filières porteuses et des activités prometteuses les sources de croissance durable dont le pays a besoin.

Pour chacun des programmes et sous-programmes, un plan d'action spécifique définit le contenu en proposant des objectifs clairs et mesurables, en précisant les résultats attendus et en détaillant les actions qui seront menées par la, ou les structures, responsable(s) de sa mise en œuvre. Le plan d'action présente les indicateurs.

4. Contribution des périmètres à la sécurité alimentaire

Au titre de l'année 2012, la production du riz, est évaluée à 65 860,491 tonnes de riz paddy soit environ une valeur monétaire de 15 111 621 001 FCFA. En 2011 elle était de 74 090 tonnes soit 17 000 000 000 FCFA.

Cette contribution permet d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des populations bénéficiaires et fait de l'ONAHA un outil de développement indispensable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N, en particulier le programme développement et diversification des cultures irriguées et son sous-programme création réhabilitation et mise en valeur d'AHA (réhabilitation de 10 000 ha et création de 10 000 ha nouveaux).

Pour remplir ce rôle avec efficacité, le renforcement des capacités d'intervention de l'Office par le renouvellement de son parc matériel s'avère nécessaire.

Pour ce faire, l'ONAHA sollicite une subvention du gouvernement ou de ses partenaires techniques du matériel et pièces détachées, ainsi qu'une assistance technique pour la formation des agents, condition nécessaire à la pérennisation dudit matériel.

L'obtention de ce matériel va permettre à l'ONAHA de :

- maintenir en bon état de fonctionnement les investissements réalisés par l'Etat dans le sous-secteur de l'irrigation ;
- contribuer efficacement à la mise en œuvre du programme de lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation et du programme infrastructures hydro agricoles de l'Initiative 3N.

5. Au Programme des infrastructures

« Infrastructures hydro-agricoles »

« Infrastructures de transport »

« Infrastructures de communication »

« Electrification rurale »

Programme « systèmes financiers de l'ONAHA »

Programme « recherche–formation – vulgarisation »

Programme « Renforcement des institutions publiques du secteur »

« Systèmes d'information et connaissance du Secteur agricole rural »

Programme «de rétention des Eaux de surface potable et assainissement»

« Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles liés aux changements climatiques »

« Augmentation/récupérations des terres cultivables pour revenus des plus vulnérables »

Programme « Préservation de l'environnement à travers la gestion de l'inondation»

Programmes sectoriels prioritaires des intrants agricoles

Programme « Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation »

Programme « Aménagement des espaces de cultures de contre saison

Programme « Restauration des terres et reboisement »

Programme « Kandadji : régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger »

Renforcement des Infrastructures Hydro-agricoles.

6. Programmes prioritaires

Programme: Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation

Programme: Aménagement des espaces cultivables sur toute l'étendue du territoire nationale

Programme: Restauration des terres et reboisement

Programme: Kandadji - Régénération des écosystèmes et mise en valeur de la vallée du fleuve Niger

Résultats opérationnels

A court et long terme, il est attendu les produits suivants :

La qualité des intrants est améliorée

Pour une meilleure production agricole, le sol doit avoir un niveau de fertilité adéquate afin de permettre le développement normal des cultures via leur approvisionnement en éléments nutritifs. Il existe deux façons fondamentale pour assurer une bonne production agricole:

- ✓ La fertilité naturelle du sol qui est la capacité (ou qualités) du sol à remplir les exigences de la culture, autrement dit à imposer un minimum de contraintes, pour une production optimale dans un contexte climatique et socio-économique donné ;
- ✓ Les intrants agricoles (Semences, engrais, produits phytosanitaires).

Pour améliorer la qualité des intrants agricoles le gouvernement doit investir dans les institutions de recherches comme les universités et l'INRAN, au niveau des services techniques et des services de vulgarisation. Cela permettra aux chercheurs de développer des variétés améliorées ainsi que les paquets technologiques.

Les techniciens agricoles s'en chargeront des essais en milieu paysans via les champs écoles paysans, les champs de démonstrations etc. La diffusion de ces résultats sera assurée par les vulgarisateurs et cela permettra aux paysans de savoir comment utilisé les nouvelles technologies afin d'avoir des bons rendements.

Aussi le gouvernement doit avoir un control sur l'entrée des intrants agricoles dans le pays. S'assurer par exemple de la qualité des engrais minéraux en procédant a des tests de vérification de la composition en éléments nutritifs indiqués sur les sacs, et de la qualité des produits phytosanitaires. Ou bien avoir le monopole de commander des engrais a partir des sociétés qualifiées (Centrale d'approvisionnement en intrant agricole peut assurer cela).

Faciliter l'accès des intrants aux paysans. Cela peut essentiellement à travers:

- un soutien direct et conséquent aux exploitations agricoles, notamment dans les zones où les conditions écologiques sont favorables et les acteurs prêts à s'investir dans le développement des filières vivrières ou commerciales;
- subvention des intrants afin de faciliter leurs accessibilités aux paysans;
- subvention des équipements et autres innovations technologiques au sein des exploitations familiales, agricoles ou pastorales par le système d'appui-conseil à l'exploitation.

Les terres aménagées sont attribuées à plusieurs exploitants

Pour aménager les terres dégradées, les activités de Conservation des Eaux et de Sols(CES) et de Défense et Restauration des Sols(DRS) doivent être promulguées. Il s'agit entre autre :

- La mise en place des demi-lunes, des Zai, et des banquettes (sylvo-pastorales) car cela permettra de récupérer des terres dégradées et de les mettre en valeur, collecter des eaux de ruissellement et valoriser leur utilisation et aussi la disponibilité du pâturage pour les animaux;
- L'installation des haies vives et haies mortes ainsi le paillage afin de réduire les effets de l'érosion éolienne et hydrique.

Les techniques agricoles sont modernisées

- Assurer une bonne intégration de la culture attelée dans les systèmes de production ;
- L'utilisation des tracteurs ;
- Promouvoir l'agroforesterie(Intégration arbres, animaux et cultures)
- Essayer de restituer au sol les éléments nutritifs en laissant une partie des résiduels des cultures aux champs ;
- Utilisation localisée ou micro-dose des engrais minéraux ;

- Combinaison de la matière organique (fumier et déchets ménagers) avec les engrais minéraux ;
- Respecter les densités des cultures telle que proposer par la recherche scientifique ;
- Pratiquer les association culturales(céréales et légumineuses) et les rotations au lieu de la monoculture ;
- L'utilisation des variétés améliorées a haut rendement.

Les coopératives sont mieux organisées

- Sensibiliser les paysans à créer des organisations paysannes(OP) afin d'avoir accès au crédit et certaines subventions ;
- Initier les OP a la multiplication des semences ;
- Inviter les paysans a des fêtes paysannes et des portes ouvertes afin de le motiver ;
- Faire le système de Warrantage ;
- Créer des marches agricoles.

Des débouchés sont créés et entretenus

- Promouvoir les transformations des produits agrosylvopastoraux ;
- Promouvoir les activités génératrices des revenus ;
- Création des petites et moyennes entreprises ;
- l'amélioration du climat des affaires et le développement des relations avec l'extérieur ;
- l'amélioration de la compétitivité des secteurs économiques, et le développement de la participation des jeunes à l'activité économique.

-

Des études sont réalisées sur la maîtrise des eaux souterraines

- Former des experts sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Veiller a l'application des principes de la GIRE ;
- Faire l'inventaire des ressources hydrauliques du pays (typologie, caractéristiques, contraintes pour l'exploitation) ;
- Estimer les besoins d'eau pour les différents usages;
- Comparer des besoins et des ressources mobilisées ;

- Propositions d'amélioration en tenant compte des contraintes et des objectifs de la GIRE ;
- Avoir des outils d'aide à la décision pour mieux planifier l'investissement

Des stations de pompage sont réhabilitées, créées et modernisées

- L'état doit investir pour réhabiliter, moderniser des stations des pompes ;
- Les organisations des producteurs au niveau des différents AHA doivent contribuer à la réhabilitation et le maintien des stations des pompes ;
- Avoir un suivi permanent sur les stations des pompes ;

Les partenariats avec le projet Kandadji, l'ABN, le CBLT sont redynamisés

- Installer un bon leadership afin d'attirer l'attention des opérateurs économiques à investir
- Mobiliser des ressources financières locales afin de prouver aux opérateurs économiques la volonté du Niger à exécuter ce projet ;
- Avoir un suivi régulier sur l'évolution des travaux et faire des comptes rendus aux partenaires

Les propriétaires fonciers coutumiers sont formés sur les expropriations des terres et les procédures d'indemnisation.

- La formation des chefs coutumiers sur la gestion des ressources naturelles et la gestion des conflits ;
- La vulgarisation du code rural qui a pour objectifs Sécurisation foncière des acteurs ruraux ; Organisation du monde rural ; Promotion de la gestion durable des Ressources Naturelles ; et Aménagement du territoire ;
- Harmoniser les interventions des acteurs multidisciplinaires dans la gestion des ressources naturelles ;
- Légiférer la résolution des conflits fonciers ;
- Combiner les textes modernes (juridiques) et les façons coutumières.

Les exploitants sont formés sur l'utilisation des intrants et sur les cycles de culture

- Les exploitants sont formés sur l'utilisation des machines agricoles, des produits phytosanitaires et les entrants agricoles ;
- Diffusion des technologies par les techniciens, chercheurs et vulgarisateurs ;
- Faire des journées portes ouvertes pour partager les résultats et technologies avec les paysans ;
- Créer un prix de meilleur producteur pour motiver les producteurs.

7. Priorisation des actions:

- un soutien direct et conséquent aux exploitations agricoles, notamment dans les zones où les conditions écologiques sont favorables et les acteurs prêts à s'investir dans le développement des filières vivrières ou commerciales;
- subvention des intrants afin de faciliter leur accessibilité aux paysans
- L'installation des haies vives et haies mortes ainsi le paillage afin de réduire les effets de l'érosion éolienne et hydrique.
- Assurer une bonne intégration de la culture attelée dans les systèmes de production ;
- Essayer de restituer au sol les éléments nutritifs en laissant une partie des résiduels des cultures aux champs ;
- L'utilisation des variétés améliorées a haut rendement.
- L'utilisation des tracteurs ;
- Promouvoir l'agroforesterie (Intégration arbres, animaux et cultures)
- Sensibiliser les paysans à créer des organisations paysannes(OP) afin d'avoir accès au crédit et certaines subventions ;
- Initier les OP a la multiplication des semences ;
- le développement de la participation des jeunes à l'activité
- Création des petites et moyennes entreprises ;
- Promouvoir les transformations des produits agrosylvopastoraux ;
- Former des experts sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Veiller a l'application des principes de la GIRE ;
- Faire l'inventaire des ressources hydrauliques du pays (typologie, caractéristiques, contraintes pour l'exploitation) ;
- Estimer les besoins d'eau pour les différents usages;
-

- L'état doit investir pour réhabiliter, moderniser des stations des pompages
- Légiférer la résolution des conflits fonciers;
- Mobiliser des ressources financières locales afin de prouver aux opérateurs économiques la volonté du Niger à exécuter ce projet
- Créer un prix de meilleur producteur pour motiver les producteurs.
- L'acquisition des matériels modernes et performant de recolte et post recolte
- Mobilisation des partenaires à venir en appui techniques et financier
- Révision des stations de pompage
- Programme de kandadji
- Formation des exploitants sur l'usage des intrants et sur les cycles de culture

8. FINANCEMENT

L'Office traverse depuis quelques mois une situation de trésorerie très aigüe due au retard de paiement de ses décomptes de travaux par le Trésor National.

En effet, l'ONAHA a déposé progressivement depuis Août 2012 des décomptes des travaux d'aménagements hydro-agricoles au Trésor National pour un montant total de **plus de sept cent millions de Francs CFA**.

Le Niger pourrait accroître son niveau de financement pour conforter sa participation au renforcement des moyens matériels, financiers et de gestion de ses politiques sectorielles de développement.

Les tendances à l'enracinement de la démocratie et à l'élargissement des espaces d'expression et de libertés singularisées par l'explosion des moyens de communication pourraient y contribuer grandement, puisqu'ils constituent, *en soi* et *par soi*, un gage de confiance et de soutien des bailleurs de fonds à ses efforts de développement.

Dès lors, le Niger pourra bénéficier des retombées du Programme Conjoint Etat du Niger/Partenaires Techniques et Financiers, qui s'inscrivent dans l'horizon temporel de l'Aide publique au développement des Nations Unies (UNDAF) et du PDES 2016-2020

La mobilisation du financement du plan stratégique de réhabilitation et de relance de l'ONAHA devrait obéir au schéma suivant :

- l'inscription des besoins financiers de soutien à la stratégie de réhabilitation et de relance de l'ONAHHA dans les Programmes de Coopération Technique de l'ONAHHA ;
- Pour les ministères techniques chargés de l'exécution des programmes/projets initiés par l'ONAHHA, les partenaires bilatéraux et les donateurs multilatéraux, une approche sectorielle globale de mobilisation des ressources pourrait être envisagée à travers les mécanismes de financement existants, sur les ressources mobilisées et/ou mobilisables dans le cadre de l'Initiative 3N dans toute les zones d'intervention de l'ONAHHA; du PDES.
- Dans le cadre du partenariat public-privé et pour décroïsonner les seuils relationnels entre l'ONAHHA et ses partenaires institutionnels ; entre l'ONAHHA et les populations qui bénéficient de ses actions de développement, toutes les facilités de financement devront être explorées : appui budgétaire, fonds commun, requêtes spécifiques, ressources affectées aux activités de communication des programmes et projets en cours d'exécution ;
- L'utilisation des facilités de coopération sous régionale, régionale et internationale dans le domaine de la communication pour le développement, peut être envisagée ;
- Des financements spécifiques seront recherchés auprès des partenaires impliqués dans la gestion des questions alimentaires et pour compléter le financement des besoins non couverts par les ressources acquises.

9. RISQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Une stratégie, quel que soit la minutie dans son élaboration, rencontrera quelque part un risque dans sa mise en œuvre. On peut entre-autre citer dans le cas de figure :

- Les risque d'ordre administratif quand les hommes affectés à cette mission ne répondent pas au profil de gestionnaire de projet ou imbu de la chose politique pet se prêter à d'autres jeux.
- Les risques d'ordre technique où les outils non appropriés sont mis à disposition des travailleurs.

- D'ordre économique, lorsque les travaux débutent sans l'effectivité du budget dont le reste viendra d'une source hypothétique ou risque d'érosion des devises extérieures
- Risque d'ordre pluviométrique
- Inondation
- Risques fonciers

CONCLUSION

L'Office Nationale des Aménagements Hydro Agricoles (ONAHA) est une institution qui mène des activités contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire au Niger. Cette institution mérite une attention particulière de la part des populations et surtout du gouvernement.

Après une étude diagnostique de l'ONAHA, les résultats obtenus nous ont amené à élaborer une stratégie de réhabilitation et de relance de l'office. Cette relance permettra sans nul doute de soutenir les programmes et contribuer d'une manière active à l'atteinte des objectifs assignés à l'initiative 3N.

Ainsi, pour que l'ONAHA puisse atteindre ses objectifs, une mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines est indispensable.